

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Drame de Darlot: Lelola est mort de déshydratation et de dénutrition

Esaïe NDILOROU
Lambaréné/Gabon

Le 17 juillet 2020, au village Darlot, situé à 15 kilomètres de Bifoun, dans la province du Moyen-Ogooué, Jérôme Lelola, Gabonais âgé de 81 ans, avait été, selon la première version, rongé à mort dans son sommeil par des rats pendant qu'il dormait paisiblement dans son lit avec sa compagne Julienne Balla, âgée de 80 ans. Après l'enquête préliminaire diligentée par la brigade de gendarmerie de Bifoun, le substitut du procureur de la République de Lambaréné, Guychard Ndong Mebale, estimant qu'il y a "beaucoup de zones d'ombre autour de cette mort", avait commis une expertise médicale pour en savoir davantage sur cette histoire surréaliste, qui défraie toujours la chronique dans la contrée. Près de deux semaines après les faits, Dr Andy Nganga Mozade, médecin au Centre hospitalier régional Georges Rawiri de Lambaréné, à qui ce travail avait été confié, vient de livrer ses conclusions.

D'après ce praticien, l'octogénaire est probablement décédé des suites d'une déshydratation sévère sur entérite associée à une dénutrition. Il précise, ensuite, que les graves blessures infligées à la victime par les rats sont survenues après la mort. "Jérôme Lelola présente des signes de déshydratation sévère et des lésions importantes de l'extrémité céphalique mettant à nu les structures cartilagineuses, graisseuses et osseuses mais dont les contours et berges sont irréguliers. Au vu de tout ce qui précède, nous évoquons comme pathologie la plus probable ayant entraîné le décès, une déshydratation sévère sur entérite associée à une dénutrition", peut-on lire dans le rapport produit par le

médecin.

Il poursuit: "Il y a des signes positifs de mort et la présence de lésions cutanées, la plus importante siégeant dans la région céphalique, intéressant le visage, au niveau des lèvres, du nez, des régions maxillaires et l'espace inter-orbitaire avec mise à nu du cartilage du nez et des structures graisseuses. Touchant aussi la tête s'étendant de la région frontale à la région pariétale avec mise à nu d'une partie du crâne. Les lésions étaient jaunâtres et sèches, dont les contours et les berges étaient irréguliers avec une surface rugueuse. Les caractéristiques des lésions céphaliques, semblent peu probables que celles-ci

aient été infligées par une arme blanche. L'hypothèse causée par des rongeurs reste plausible. Cependant devant l'absence de sang au niveau du matelas sur lequel le cadavre a été découvert et l'importance des lésions, tout suggère que ces blessures aient été faites post-mortem". Durant l'enquête préliminaire, dame Balla, unique témoin des faits, avait déclaré que son mari ne présentait aucune pathologie grave qui aurait pu entraîner sa mort durant son sommeil: "Jérôme avait juste une petite grippe. Nous sommes allés nous coucher après le dîner, sans problème. C'est au petit matin, en quittant le lit, que j'ai vu les rats



Photo: Esaïe NDILOROU/L'Union

Le corps de Jérôme Lelola a été mis en terre en présence du substitut du procureur.

sauter de son corps. Il était déjà mort, il saignait du visage et de ses parties intimes". La scène du drame était insoutenable, tellement on ne

reconnaissait plus Lelola: son visage, son crâne, son sexe et ses testicules avaient été complètement déchiquetés par les rongeurs.

Un incendie ravage plusieurs maisons à Port-Gentil

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

TROIS maisons d'habitation ont été détruites par un incendie majeur qui s'est déclaré, la semaine dernière, au quartier Omboué-Central dans le 3e arrondissement de la commune de Port-Gentil. L'événement a mis en émoi les riverains, tout en attirant plusieurs curieux en cette période où les populations sont invitées à respecter strictement les mesures barrières afin de freiner la propagation du Covid-19. Pour le moment, on ignore la cause exacte du sinistre. L'enquête ouverte pour en déterminer les circonstances précises n'ayant pas encore livré ses conclusions. Les premières informations évoquent par contre une bougie allumée et posée au mauvais endroit par les enfants pour s'éclairer, au

moment où le compteur d'électricité Edan venait de lâcher par manque d'unités. L'on ajoute que l'incendie s'est produit en l'absence de la maîtresse de maison sortie justement pour aller se ravitailler en unités Edan. "Son compteur Edan s'étant arrêté par manque d'unités, la mère des enfants a jugé utile d'aller à la recherche des unités afin de ravitailler le compteur. Pendant son absence, les enfants ont allumé une bougie, qu'ils ont certainement posée à un mauvais endroit, et qui aurait ensuite pris feu", témoignent les voisins immédiats. Alertés par les populations en détresse, les sapeurs-pompiers ne se sont pas déplacés pour intervenir au motif, semble-t-il, que tous leurs moyens roulants d'intervention sont hors-service. Les riverains, très solidaires, ont donc dû faire avec les moyens du bord pour com-



Photo: Jean Paulin Alloqho

Le feu a tout consumé sur son passage.

battre les flammes, empêchant ainsi plusieurs autres maisons de s'embraser. Si les dégâts ma-

tériels sont considérables, en revanche on ne signale pas de blessé.